

Avis d'Appel d'Offres national ouvert N° 05 /AONO/SP/C.BANA/RTE/ CIPM/ 2022
du pour les travaux de construction d'un ponceau à Chiza Chuepo à
Bandoumkassa dans la commune de Bana

Financement :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du budget d'investissement public 2022, le Maire de la commune de Bana lance un Appel d'Offres *national ouvert* pour les travaux sus indiqués.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment : la construction d'un ponceau à Chiza Chuepo à Bandoumkassa dans l'Arrondissement de Bana.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul (01) lot ci-après définis dans le cahier des clauses techniques particulières du présent DAO.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze (15 000 000) millions de franc CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par *le budget d'investissement publics de l'exercice 2022* sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant *[montant forfaitaire en FCFA pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, L'Autorité Contractante, les conditions d'appel.]* et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.(soit 300 000Fcf)

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétaire particulier de Monsieur le Maire de la commune de Bana dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au service de Monsieur le Maire de la Commune de Bana dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 francs payable au Trésor publics.

11 Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat particulier de la Mairie de Bana, au plus tard le 27/04/2022 à 11H et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres national ouvert n° 05 /AONO/ SP/C.BANARTE/ CIPM/ 2022

du []

**Pour les travaux de construction pour les travaux de construction d'un ponceau à Chiza Chuepo à Bandoumkassa dans la commune de Bana
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte mais retournée au soumissionnaire.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 27/04/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des Actes de la Mairie de Bana

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- *
 - Dossier administratif incomplet (48 h)
 - Absence de la caution de soumission,
 - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée,
 - Le non-respect de 70% des critères essentiels
 - Absence d'un prix unitaire quantifié,
 - Entreprise interdite de la commande publique
 - Non-conformité du modèle de soumission

4.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- capacité financière ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- 4- Références du soumissionnaire dans le domaine similaire ;

-Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les Capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du DAO et de l'évaluation de l'offre financière, sera adjudicataire du présent marché. Il est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent, sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution. Faute pour lui de se présenter, la lettre commande sera attribuée au suivant.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Mairie de Bana.

Ampliations :

- DRMINMAP Ouest
- ARMP/Ouest
- CIPM
- Affichage
- Archives

01 AVR 2022

Fait à Bana, le 01 AVR 2022

Le Maire de la Commune de Bana



(Autorité Contractante)

Jules Jean Baptiste